

## Questions orales

**M. le Président:** L'honorable ministre doit répondre à la question qui lui est posée.

**M. Bussières:** ... comprendre la réalité. Il dit que nous ne voulons pas agir. Je lui signale que j'ai demandé à M. Farlinger, sur une période régulière, lorsqu'il a des avis à me donner, de me les donner, et je répète au député, à la Chambre et à tous les contribuables canadiens que si je veux obtenir ces avis rapidement, c'est afin de pouvoir apporter des correctifs si ce doit l'être. Ce n'est pas du tout vouloir cacher des choses, au contraire, monsieur le Président, tous les jours, ici à la période des questions orales, je suis disponible pour répondre aux questions des députés, et j'essaie d'y répondre avec le plus de clarté possible, bien entendu, et si l'esprit obtus du député l'empêche de comprendre les réponses, ce n'est pas ma faute!

\* \* \*

[Traduction]

## L'ÉNERGIE

LE FORAGE AU LARGE DE TERRE-NEUVE—LES ENCOURAGEMENTS PÉTROLIERS CONSENTIS AUX SOCIÉTÉS

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Hier, à Saint-Jean, Terre-Neuve, il a déclaré que l'année dernière, lorsque le gouvernement provincial avait ordonné l'interruption des travaux de forage au large des côtes en période de très mauvais temps un représentant de ce secteur avait affirmé qu'il était à peu près certain que sa société ne serait pas indemnisée au titre du Programme d'encouragements pétroliers pour les pertes subies durant l'interruption des travaux de forage qu'avait ordonnée la province. Les sociétés concernées sont-elles menacées de récriminations et de cessation de paiement si elles ne se plient pas aux instructions provinciales qui interdisent de forer en hiver en l'absence de services de recherche et de sauvetage suffisants?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, personne n'est menacé de quoi que ce soit. Les sociétés observent certains règlements fédéraux. Ce sont elles qui décident de procéder ou non à des travaux de forage sous-marins. Ce n'est pas à un amiral en pantoufles à en décider. Tous ceux qui s'y connaissent dans le domaine maritime savent que la décision revient au capitaine de la plate-forme et non pas à ceux qui essaient de faire du chantage auprès du gouvernement fédéral. Ce sont les sociétés qui doivent prendre la décision, puisque ce sont elles qui sont payées pour effectuer les forages. J'espère qu'elles poursuivront leurs travaux.

● (1140)

**M. McGrath:** Monsieur le Président, il y a là-bas 500 Canadiens qui travaillent dans des conditions très dangereuses. Le ministre met leur vie en danger en faisant preuve de sectarisme pour sauver les apparences.

LES SERVICES DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur le Président, puis-je demander au ministre s'il est disposé à permettre aux propriétaires de plate-formes d'observer les instructions provinciales qui interdisent les forages en hiver, jusqu'à ce qu'on ait pu évaluer le bien-fondé des accusations lancées non pas par le gouvernement, mais bien par les entreprises de

ce secteur qui s'entendent toutes pour dire que les services de recherche et de sauvetage sont inadéquats pour faire face aux urgences pouvant survenir lorsque l'hiver est très rigoureux. Est-il prêt à le faire?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, nos services de recherche et de sauvetage ont été améliorés cette année par rapport à l'année dernière. Pourtant, l'année dernière, le gouvernement de Terre-Neuve les a trouvés suffisants pour donner la permission de procéder à des forages en hiver. Cet hiver, nous les avons encore améliorés, mais dans cette affaire, ce n'est jamais suffisant.

Les sociétés, de concert avec des représentants des ministères fédéraux de la Défense nationale, de l'Énergie et autres, et du gouvernement de Terre-Neuve, ont discuté à l'automne, pendant des semaines, des améliorations qui ont maintenant été apportées. Ce n'est que de nombreuses semaines après qu'une décision eut été prise que M. Marshall a essayé de soumettre les sociétés à un chantage. Je suis heureux de voir aujourd'hui qu'elles ne se sont pas laissées prendre à ce chantage. En outre, lors d'une émission radiophonique diffusée il y a à peine quelques minutes à Saint-Jean, plus de 58 p. 100 des personnes interrogées se sont dites en faveur de la position du gouvernement fédéral dans cette affaire.

**M. McGrath:** Une ligne ouverte?

**M. Chrétien:** Ces personnes croient que l'on doit respecter le jugement des intéressés. Personne n'est obligé d'aller travailler en mer. Si certains trouvent cela trop dangereux, ils peuvent rester chez eux.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Chrétien:** Or, les intéressés ont décidé d'aller travailler et de gagner leur vie comme il se doit.

**M. McGrath:** Dites cela à une ligne ouverte pour défendre votre position.

**M. le Président:** Le député d'Hamilton-Mountain (M. Deans).

**M. Deans:** Merci, monsieur le Président; c'est vraiment incroyable.

\* \* \*

## L'ÉCONOMIE

ON DEMANDE QUE LES SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ENCOURAGEMENTS PÉTROLIERS SOIENT VERSÉES AUX CHÔMEURS

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, c'est au ministre des Finances que je m'adresse. Il sait sans doute que les principales sociétés pétrolières viennent tout juste de faire savoir qu'elles avaient enregistré une hausse de leur marge bénéficiaire d'environ 1.1 milliard de dollars en 1983. Or, ces mêmes sociétés pétrolières ont reçu précisément du gouvernement une subvention de 1.1 milliard de dollars dans le cadre du Programme pétrolier. Hier, le ministre m'a demandé où il fallait trouver l'argent pour payer les chômeurs qui ne touchent pas d'assurance-chômage, qui n'ont pas droit à l'assistance sociale et qui n'arrivent pas à nourrir leur famille. Pourquoi le gouvernement au lieu de verser comme il le fait cet argent à des entreprises déjà florissantes, ne le donne-t-il pas plutôt à ceux qui en ont le plus besoin?